

Paris, le 3 décembre 2009.

## **Dirk Oevermann est nommé membre du Directoire d'Euler Hermes, en charge des Opérations et de l'Informatique**

*Le Conseil de Surveillance d'Euler Hermes a nommé Dirk Oevermann membre du Directoire du groupe Euler Hermes à compter du 1er février 2010. Dirk Oevermann sera en charge des Opérations et de l'Informatique.*

Dirk Oevermann apporte sa grande expérience des technologies de l'information dans le secteur des services financiers. Depuis août 2006, il est membre du Directoire du groupe IDS Scheer AG, en charge des zones Europe, Moyen-Orient et Asie, et dirige l'activité conseil à l'international. Après plusieurs postes de direction dans de grandes SSI opérant dans le secteur financier, Dirk Oevermann a rejoint IDS Scheer en 2003 en qualité de Directeur du département conseil à l'industrie bancaire. En 2005, il a été nommé Directeur Général d'IDS Scheer Allemagne, en charge de l'activité conseil en Allemagne. Dirk Oevermann, de nationalité allemande, est titulaire d'un doctorat de gestion des entreprises.

IDS Scheer est le numéro un des solutions de Business Process Management (BPM) aux entreprises et organismes publics dans le monde.

Dirk Oevermann succède à Michael Hörr qui a décidé de retourner chez Allianz France (ex-AGF) après avoir mené avec succès la création de la fonction Opérations chez Euler Hermes.

\*\*\*\*\*

**Euler Hermes** est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 200 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et **a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros en 2008.**

Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le groupe garantit pour 700 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Filiale d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

[www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com)

### **Contact presse**

#### **Groupe Euler Hermes**

Raphaële Hamel +33 (0)1 40 70 81 33 – [raphaele.hamel@eulerhermes.com](mailto:raphaele.hamel@eulerhermes.com)

[www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com)

**Réserve** : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.